



Affichée le 18/09/2025

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2025

Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales

« Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe. »

- Délibération n°2025-13 : Approbation du procès-verbal de la réunion du 04 avril 2025. **Approuvée**
- Délibération n°2025-14 : Évolution du Pacte Financier et Fiscal Territorial de Solidarité entre la CCPV et ses communes membres. **Approuvée**

La Maire,

Dominique DANNEEL

